



**eCSPLICITE**

Corporate Language & Communication Training

# Communication sur le progrès

# 2015

Le 20 novembre 2015



Gémenos, le 20 novembre 2015

ECSPLICITE souhaite renouveler ce jour son engagement pour le Pacte Mondial de l'ONU et ses 10 principes.

En tant que fondateur et dirigeant, je confirme ma volonté de les respecter au quotidien et de véhiculer ces valeurs auprès de mes équipes.

Laurent SORGATO

CEO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laurent Sorgato', written over a horizontal line.

## Sommaire

Présentation de l'entreprise .....	4
<b>Principes relatifs aux droits de l'homme .....</b>	<b>5</b>
Les actions mises en œuvre .....	5
<b>Principes relatifs au droit du travail .....</b>	<b>8</b>
Les actions mises en œuvre .....	8
<b>Principes relatifs à l'environnement .....</b>	<b>10</b>
Les actions mises en œuvre .....	10
<b>Principes relatifs à la lutte contre la corruption .....</b>	<b>12</b>
Les actions mises en œuvre .....	12

## Présentation de l'entreprise

---

Depuis 1991, ECSPLICITE forme les collaborateurs de grandes entreprises, PME, TPE ou organismes du secteur public à mieux communiquer dans une seconde langue.

Afin de faciliter les échanges entre collaborateurs du monde entier, ECSPLICITE conçoit et met en place des formations individuelles sur-mesure en anglais, allemand, italien, espagnol et français.

Les formations dispensées permettent de développer les compétences linguistiques des participants afin qu'ils soient plus à l'aise dans les situations de communication qu'ils rencontrent au quotidien. Nos formations provoquent de véritables changements dans leurs comportements au sein de leur environnement professionnel et répondent ainsi directement aux enjeux de performance des entreprises.

# 1

## Principes relatifs aux droits de l'homme

**Principe 1:** Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

**Principe 2:** Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

### Les actions mises en œuvre

#### OBJECTIF : LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION A L'EMBAUCHE

---

- ***Aucune discrimination à l'embauche***

ECSPLICITE veille à ne faire aucune distinction sur quel critère que ce soit à l'embauche. Les collaborateurs sont recrutés pour leurs compétences professionnelles.

Nous suivons un processus de recrutement très précis pour nos formateurs. Toutes les personnes souhaitant travailler chez ECSPLICITE suivent le même parcours de recrutement.

*« L'âge est la forme de discrimination la plus importante. Un candidat de 48-50 ans reçoit 3 fois moins de réponses positives qu'un candidat de référence âgé de 28-30 ans. Les chances d'un candidat plus âgé sont en réalité encore plus faibles. Cette discrimination est d'autant plus importante que le niveau des qualifications est élevé. Elle est également la moins connue et la moins combattue. »* source Wikipédia

ECSPLICITE recrute des formateurs de tout âge. Aucune distinction n'est faite sur ce critère. Pour preuve, parmi notre équipe de formateurs, 30% sont considérés comme sénior (agé de plus de 50 ans).

#### OBJECTIF : OFFRIR DES FORMATIONS ACCESSIBLES A TOUS

---

- ***Des formations adaptées à tous***

ECSPLICITE souhaite être juste et équitable envers son équipe de formateurs mais aussi envers ses participants.

Nos formations à distance (téléphone / Skype) sont tout à fait adaptées aux personnes à mobilité réduite puisqu'elles n'ont pas besoin de se déplacer pour accéder à nos formations. Nous avons également déjà eu des participants aveugles qui ont été ravis de leur formation individuelle par téléphone. Ils ont pu améliorer leur compréhension et expression en anglais malgré leur handicap. Nous sommes heureux d'avoir pu les aider à développer leurs compétences.

## OBJECTIF : DEVELOPPER LES COMPETENCES DE NOS COLLABORATEURS

---

- *Accès à la formation professionnelle augmenté*

Les collaborateurs d'ECSPPLICATE suivent des formations professionnelles afin de maintenir et développer leurs compétences.

Evolution du budget formation de 2012 à 2015

Année	Budget Formation	Budget moyen par collaborateur	Augmentation par rapport à N-1
2012	37 778 €	291 €	
2013	39 209 €	309 €	+ 6 %
2014	39 421 €	352 €	+ 14 %
2015	39 923 €	469 €	+ 33 %

En 2015, toute l'équipe commerciale a bénéficié d'une formation commerciale sur-mesure pour renforcer leurs compétences et homogénéiser les pratiques de chaque personne.

Le système de formation en interne est très développé. Tous les mois, des rendez-vous sont aménagés pour échanger entre formateurs seniors et formateurs juniors pour accompagner les plus jeunes à renforcer leur maîtrise de la pédagogie, travailler des points particuliers, etc. Le partage d'expériences est fortement ancré dans les pratiques d' ECSPPLICATE et est une force de notre société.

## OBJECTIF : SOUTENIR DES ACTIONS SOLIDAIRES

---

- ***Soutien à la recherche sur le cancer du sein***

L'équipe féminine d'ECSPLICITE s'est mobilisée pour soutenir la recherche pour mieux lutter contre le cancer du sein en participant à une course de 5km organisée par la « Marseillaise des Femmes » en juillet 2015.

« Marseillaise des Femmes » soutient la recherche sur le cancer du sein aux côtés de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) et aussi une association de défense des droits et libertés des femmes pour améliorer le statut des femmes dans le monde : Amnesty International Marseille.

- ***Contribution au bon déroulement de projets humanitaires***

ECSPLICITE assure la formation en langues de plusieurs participants engagés dans des missions humanitaires. Ainsi, ECSPLICITE contribue au développement des compétences de ces personnes de façon à ce qu'elles puissent communiquer facilement et assurer leurs missions de façon optimale.

# 2

## Principes relatifs au droit du travail

**Principe 3:** Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

**Principe 4:** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.

**Principe 5:** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

**Principe 6:** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

### Les actions mises en œuvre

#### OBJECTIF : FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

- ***Prise en compte du bien-être des salariés***

ECSPLICITE souhaite le bien-être de ses collaborateurs, qu'ils se situent au siège social ou ailleurs dans le monde.

La Direction facilite la conciliation de la vie professionnelle et personnelle de ses salariés. L'aménagement de planning pour gérer les contraintes familiales est toujours étudié. De nombreux collaborateurs ont choisi de travailler à temps partiel pour être présents et disponibles pour leurs enfants. ECSPLICITE comprend leur démarche et les soutient en acceptant facilement l'aménagement des horaires.

Les postes de travail sont aménagés afin de respecter la meilleure position de travail afin d'éviter tout traumatisme lié à une position de travail non adaptée.

Un espace de détente avec distributeurs de boissons est également à la disposition des salariés pour leur permettre des pauses agréables dans leur journée de travail.

## OBJECTIF : PROMOUVOIR L'ÉCHANGE ENTRE NOS FORMATEURS

---

- *Un véritable esprit d'équipe entre nos formateurs*

Notre réseau mondial de formateurs constitue la clé de notre réussite. Une équipe pédagogique, basée au siège, les encadre et les accompagne au quotidien.

Chaque mois, chaque formateur suit des séances de TTS « Training Trainers Support ». Lors de ses séances, réalisées par visioconférence ou téléphone, les formateurs échangent entre eux sur leur façon de travailler afin de partager et instaurer un esprit d'entraide entre toute l'équipe de formateurs.

Des « Pauses Café » ont vu le jour début septembre afin de faciliter la communication entre formateurs. Par groupe de 5-6, les formateurs se retrouvent durant 15 minutes pour échanger de façon informelle et développer une ambiance de travail agréable, bien que nos formateurs soient basés dans des pays différents. Cette nouveauté a rencontré un vif succès auprès de nos formateurs.

Un « Mur d'expression », ressemblant à un réseau social d'entreprise, a été développé pour favoriser l'échange entre tous les collaborateurs d'ECSPUBLICITE. Chaque collaborateur a accès à cet espace de libre échange. Depuis la mise en place de cet outil de communication interne, nous avons senti une adhésion plus importante aux valeurs promulguées par Ecsplícite : partage, respect et confiance.

ECSPUBLICITE va célébrer ses 25 ans en Janvier 2016 à Paris en réunissant physiquement tous ses collaborateurs : formateurs et personnes travaillant au siège. Toutes les dépenses réalisées concernant le transport et l'hébergement sont prises en charge par ECSPUBLICITE afin de faciliter la venue de tous nos formateurs.

Avec toutes ces mesures, nous développons un véritable esprit d'équipe entre les formateurs et l'équipe située au siège social.

## OBJECTIF : ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS D'EMPLOI

---

- *Coaching des demandeurs d'emploi*

ECSPUBLICITE participe bénévolement à l'évènement « Job Boost » organisé par un groupement d'associations de zones d'activités.

Cette journée a pour objectif d'aider les demandeurs d'emploi dans leur recherche. Cet évènement est organisé par ateliers afin de proposer aux demandeurs d'emploi de travailler des thématiques particulières : organisation dans leur recherche, aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, simulation d'entretiens de recrutement... 3 personnes se mobilisent durant cette journée pour aider les demandeurs d'emploi à intégrer le monde du travail.

# 3

## Principes relatifs à l'environnement

**Principe 7:** Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.

**Principe 8:** Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

**Principe 9:** Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

### Les actions mises en œuvre

ECSPLICITE, dans la définition même de son activité, a souhaité s'orienter vers les formations à distance. Nos séances sont délivrées par téléphone ou visioconférence et via une plateforme e-learning afin d'éviter aux participants de se déplacer et ainsi limiter les déplacements polluant notre planète.

#### OBJECTIF : DIMINUER L'UTILISATION DE PAPIER

---

- ***Dématérialisation des factures***

ECSPLICITE souhaite éviter les impressions et l'envoi de documents administratifs par courrier. Nous proposons l'envoi des factures en PDF via email à tous nos clients. En 2015, la dématérialisation des factures représente 35% de nos envois, soit 5% de plus qu'en 2014.

- ***Documents téléchargeables sur l'espace participant***

Chaque participant a accès à un espace dédié où il peut gérer sa formation et accéder aux ressources pédagogiques. Les participants ont la possibilité de télécharger en ligne des livrets de phrases clés au format PDF afin de limiter l'impression de documents. Toutes les ressources que nous proposons sont accessibles en ligne.

- ***Sensibilisation des collaborateurs à l'utilisation de l'imprimante***

Plusieurs communications ont été envoyées par e-mail afin d'inciter les collaborateurs à imprimer leurs documents en recto/verso afin de diminuer les quantités de papier imprimé.

- Quantité de ramettes de papier commandées de janvier à octobre 2013 : 78 ramettes
- Quantité de ramettes de papier commandées de janvier à octobre 2014 : 73 ramettes
- Quantité de ramettes de papier commandées de janvier à octobre 2015 : 70 ramettes

Une diminution de 3,84% de consommation de papier a été constatée entre 2014 et 2015 sur la période de janvier à octobre.

## **OBJECTIF : PRIVILEGIER LES PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT**

---

- ***Contribution à un comportement de consommateurs écoresponsables***

ECSPUBLICITE utilise des produits de nettoyage « écolabels », plus respectueux de l'environnement. Les écolabels distinguent des produits et des services plus respectueux de l'environnement. Leurs critères garantissent l'aptitude à l'usage des produits et services, et une réduction de leurs impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie.

L'usage de ces produits labellisés, contribue à un comportement de consommateurs écoresponsables. En choisissant ces produits, ECSPUBLICITE contribue à la protection de l'environnement, en faisant ainsi un vrai geste écologique.

## **OBJECTIF : LIMITER LA POLLUTION PAR LES TRANSPORTS**

---

- ***Promotion d'autres formes de mobilité***

ECSPUBLICITE encourage ses salariés à contribuer à la limitation de la pollution en se rendant au travail en utilisant des formes de mobilité alternatives : covoiturage, bus (réseau gratuit pour tous les usagers qui voyagent à travers les communes du pays d'Aubagne), vélo...

ECSPUBLICITE est pour la promotion du covoiturage auprès de ses salariés, pour ce faire, des affiches sont mises dans les lieux de passage. Des mailings sont envoyés à l'ensemble de ses salariés afin de les renseigner sur les différents réseaux de transport en commun.

# 4

## Principes relatifs à la lutte contre la corruption

**Principe 10:** Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

### Les actions mises en œuvre

La lutte contre la corruption fait partie des valeurs d'ECSPUBLICITE. Nous souhaitons développer des relations de confiance avec nos clients.

#### OBJECTIF : LUTTER CONTRE LA MALHONNETE

---

- *Vérification de procédures suivies par nos formateurs*

ECSPUBLICITE lutte contre le détournement de fonds/faits. Pour ce faire, nous vérifions la procédure suivie par nos formateurs afin d'assurer leur bonne pratique.

Nous traitons les contestations des absences de nos participants avec le plus grand soin, avant de leur donner une suite favorable / défavorable. Après vérification des faits, si notre formateur est considéré comme responsable de l'absence, nous recredions la séance auprès du participant. A l'inverse, si notre formateur a suivi la procédure mais n'a pas réussi à joindre le participant, celui-ci sera payé pour la séance de formation même si celle-ci n'a pas été réalisée.